



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



**ASSEMBLEE MUNICIPALE DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.00 pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.00 pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle no 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal